

Jean-Claude ANDRE
Thierry ANDRÉ
Julien ARNOULT-DELACOUR
Maryse BOLLEREAU
Gérald CANTOS
Monika CLERC
Edouard DINKEL
Jérémie LADERRIERE
Adeline VERSAVEL
Guillaume VERSAVEL

SAS DOMAINE A.F GROS

A l'attention de Mme ANNE FRANCOISE PARENT,
5 Grande rue La Garelle
21630 POMMARD

Beaune le mercredi 20 janvier 2021

Objet : Devis prononcé d'une sanction disciplinaire

Madame,

Vous rencontrez des difficultés avec un salarié de l'entreprise et envisagez dans un premier temps de prendre une mesure de sanction disciplinaire à son encontre. Vous nous avez sollicités afin de vous assister dans vos démarches. Cette lettre établit les bases sur lesquelles nous allons mener à bien ce projet.

Notre mission consiste à vous assister de la manière suivante :

- Etude du dossier
- Rédaction lettre de convocation
- Rédaction lettre de notification

Cette procédure sera effectuée compte tenu des éléments que vous aurez mis à notre disposition. Des éléments qui ne nous auraient pas été communiqués (courriers, échanges avec les salariés ou les représentants du personnel, autres litiges liés à la personne du salarié, etc...) pourraient avoir des conséquences sur la procédure de licenciement et sur notre compréhension du dossier.

Notre assistance relative au suivi et déroulement de cette procédure sera facturée 280 € HT.

L'estimation ci-dessus suppose une avancée normale du dossier et une réception rapide des informations et renseignements demandés. Cette estimation ne comprend pas d'autres conseils relatifs au droit du travail ou à la gestion de la paie, autres que les points énumérés ci-dessus.

En outre, si des événements venaient à compliquer la procédure envisagée (conflit, accident de travail ...), ou si la rédaction d'un Protocole Transactionnel visant à mettre un terme à un contentieux devait s'avérer nécessaire, ceux-ci feront l'objet d'un complément de facturation au temps passé, selon un taux horaire de 110 € HT.

Enfin, dans l'hypothèse où vous souhaiteriez mettre un terme à notre mission avant l'achèvement de celle-ci, les diligences accomplies seront facturées au temps passé, selon le taux horaire susmentionné.

Si les termes de notre proposition recueillent votre adhésion, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner les deux exemplaires de la présente revêtus de votre signature.

Un exemplaire de ce document vous sera retourné avec la signature de l'expert-comptable en charge de votre dossier.

En vous remerciant de la confiance que vous voudrez bien nous témoigner, nous vous prions de croire, Madame, en l'assurance de nos salutations distinguées.

L'expert-comptable
M. Thierry ANDRE

Pour la société
Mme Anne-Françoise PARENT

